

Le relèvement des modérés lyonnais : un exemple de la reconstruction des droites après Vichy (1945-1953)

Yann Sambuis

L'auteur

Yann Sambuis est agrégé d'histoire et membre du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (Larhra). Il a soutenu en janvier 2021 une thèse de doctorat, sous la direction de Bruno Benoit, intitulée *Édouard Herriot et les forces politiques lyonnaises, 1904-1957*, et a notamment contribué à l'ouvrage *Édouard Herriot en quatre portraits* (Presses universitaires du Septentrion, 2020). Ses travaux portent sur l'histoire politique des Troisième et Quatrième Républiques, et notamment la politique municipale et l'articulation des échelles locale et nationale en politique.

Résumé

En 1945, les droites françaises, frappées d'infamie pour avoir soutenu Pétain, semblent vivre leurs dernières heures. En moins d'une décennie, elles se relèvent pourtant, revenant au pouvoir dès 1952 avec le gouvernement Pinay. L'itinéraire des modérés lyonnais est représentatif de cette renaissance. Coincés entre des gaullistes offensifs et Édouard Herriot, indéboulonnable maire radical, ils se redressent progressivement jusqu'à devenir en 1953 la première force politique municipale.

Mots clés : Lyon, droite, modérantisme, gaullisme, politique.

Abstract

The Recovery of the Lyonnais Moderates: An Example of the Reconstruction of the Right after Vichy (1945-1953)

Disgraced by its support for Pétain, in 1945 the French right seemed on its last legs. In less than a decade, it nevertheless recovered, returning to power in 1952 with the Pinay government. The itinerary of the Lyonnais moderates is emblematic of this rebirth. Wedged between aggressive Gaullists and the immovable radical mayor, Édouard Herriot, they gradually got back on their feet, becoming the city's leading political force in 1953.

Key words : Lyon, right (politics), moderate right, gaullism, politics.

Pour citer cet article : Yann Sambuis, « Le relèvement des modérés lyonnais : un exemple de la reconstruction des droites après Vichy (1945-1953) », *Histoire@Politique*, n° 43, janvier-avril 2021 [en ligne : www.histoire-politique.fr]

Lors des élections à la Constituante du 21 octobre 1945, les droites subissent dans le Rhône ce qui est sans doute leur plus lourde défaite. Seule survivante des droites de la Troisième République en lice, la Fédération républicaine se contente de 11,2 % des suffrages, soit trois fois moins que lors des élections législatives de 1936, n'emportant qu'un seul des sept sièges en jeu¹. C'est le score le plus faible des partis de droite dans le département depuis 1919.

Cette défaite est exemplaire de la situation dramatique dans laquelle se trouvent les droites françaises à la Libération. « Frappée dans ses chefs² » par l'inéligibilité de ceux qui ont suivi Pétain, les droites de la Troisième République peinent à rivaliser avec les hommes nouveaux issus notamment de la Résistance. Le score du Mouvement républicain populaire (MRP) qui, avec 23,8 % des suffrages, emporte sans doute une grande partie des voix de leur ancien électorat, illustre cette volonté de renouveau, mais le mouvement est encore en 1945 l'allié de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) et ne se présente pas comme un parti de droite³. Les mouvements de droite issus de la Résistance – notamment le Parti républicain de la liberté (PRL) et la Réconciliation française (RF), issus du Parti social français (PSF) du colonel de La Rocque⁴ –, sont eux aussi trop faibles pour reprendre le flambeau. Pour les droites, l'année 1945 ressemble donc à s'y méprendre à un point final, tant leur relèvement semble improbable.

Pourtant, au prix de recompositions⁵ et de transformations, les droites renaissent de leurs cendres, accédant au pouvoir national dès 1952 avec Antoine Pinay⁶, et arrivant à Lyon en tête aux élections municipales de 1953, sans toutefois conquérir la mairie. Si les héritiers des partis de la Troisième République peinent entre 1945 et 1946 à revenir sur le devant de la scène politique, les succès du Rassemblement du peuple français (RPF) gaulliste dès 1947 sont le symbole d'un renouveau des droites. La fondation du Centre national des indépendants et paysans (CNIP) en 1948 redonne pour sa part vigueur et unité à des droites modérées – nous désignerons ici comme « modérées » les droites républicaines non gaullistes, reprenant le terme appliqué par Mathias Bernard à la Fédération républicaine, dont la plupart des cadres rejoignent rapidement

¹ Avec un mode de scrutin uninominal à deux tours, les 33 % des listes de droite leur avaient permis d'emporter 5 des 13 sièges du département, dont 4 dans l'arrondissement de Lyon (une circonscription rurale et trois dans Lyon *intra-muros* : Antoine Sallès dans le 2^e arrondissement, Alfred Elmiger dans le 4^e et Pierre Burgeot dans le 6^e). Notons que les droites n'avaient en revanche obtenu aucun siège au Sénat dans le département lors du renouvellement d'octobre 1938.

² René Rémond, *Les Droites en France*, Paris, Aubier, 1985, p. 239.

³ À la question « Faut-il classer le Mouvement [républicain populaire] à droite ou non ? », Gilles Richard répond oui, soulignant sa proximité avec de Gaulle, son antimarxisme et son attachement au catholicisme, qui se traduit notamment par la forte présence d'anciens militants de groupes d'action catholique, dont d'anciens vichystes, dans ses rangs, à l'image du lyonnais Joannès Dupraz. La stratégie d'alliance avec la SFIO doit ainsi être vue avant tout comme un moyen de ne pas laisser socialistes et communistes gouverner seuls le pays. La séduction exercée sur l'électorat de droite s'explique donc, mais le MRP se distingue toutefois des droites renaissantes que nous nous proposons d'étudier ici à la fois par son programme social réformiste et par sa forte identification à la Résistance qui la distingue des courants durement frappés par l'épuration qui doivent se reconstruire en 1945.

Voir Gilles Richard, *Histoire des droites en France. De 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017, p. 270-276.

⁴ Mathias Bernard, « La nébuleuse PSF et sa reconstitution après 1945 », dans Serge Berstein et Jean-Paul Thomas, *Le PSF. Un parti de masse à droite*, Paris, CNRS Éditions, 2016, p. 309-323.

⁵ Gilles Richard et Jacqueline Sainclivier (dir.), *La Recomposition des droites en France à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, 389 p.

⁶ Sylvie Guillaume, *Antoine Pinay ou la confiance en politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1984, 236 p.

le PRL puis le CNIP à la Libération⁷ – qui étaient sorties divisées de la guerre⁸ et souffraient d'une image dégradée qui les cantonnait aux seconds rôles. Cela leur permet dès les élections législatives de 1951 de redevenir une force parlementaire de premier plan⁹.

À Lyon, ce relèvement des droites se fait dans un contexte particulier, marqué par l'influence considérable d'Édouard Herriot, maire depuis 1905. Occupant l'espace central de l'échiquier politique lyonnais, il limite le succès des partis de la Résistance. Incarnant une identité politique lyonnaise modérée¹⁰, il laisse peu de place à une droite parlementaire qui semble n'agir qu'en réaction à ses choix. C'est donc en trois temps et selon un calendrier largement dicté par le vieil édile radical en pleine reconquête¹¹ que les droites lyonnaises se relèvent entre 1945 et 1953. Entre 1945 et 1947, radicaux et droite modérée se redressent simultanément, se rejoignant dans leur volonté de retour à l'ordre d'avant-guerre, mais c'est ensuite contre Édouard Herriot que s'affirment les droites lyonnaises, une alliance des gaullistes et des modérés se constituant autour d'André Lassagne avant de se distendre peu à peu. La rupture est consommée en 1953, Pierre Montel opposant à la liste RPF de Jacques Soustelle une liste indépendante qui entretient avec les radicaux des rapports apaisés. Arrivé en tête mais sans majorité absolue, il soutient ainsi la réélection d'Édouard Herriot et devient son premier adjoint.

Huit ans après une Libération qui semblait l'avoir condamnée, la droite modérée lyonnaise devient donc la première force politique municipale, position qu'elle n'avait jamais occupée au XX^e siècle, au sein d'une alliance menée par Herriot. Une nouvelle droite gaulliste s'est en outre affirmée et, si elle n'a pas conquis le pouvoir local, elle est devenue à Lyon la principale force d'opposition. Nous nous attacherons donc à expliquer comment la conjonction de l'identité politique lyonnaise et de l'influence d'Édouard Herriot favorisent le relèvement des droites modérées tout en limitant l'influence des gaullistes.

Après avoir vu comment, tout en restant localement très faibles, les droites lyonnaises se restructurent sur le modèle national entre 1945 et 1947, nous nous pencherons sur le rôle joué par l'alliance entre modérés et RPF, qui leur permet notamment de concurrencer Herriot entre 1947 et 1953. Enfin, nous verrons comment la rupture entre gaullistes et modérés, amorcée dès 1951, consolide les positions locales d'une droite indépendante qui, arrivée au pouvoir nationalement avec Antoine Pinay en 1952, constitue dès 1953 l'un des piliers de la majorité municipale d'Édouard Herriot.

⁷ Voir Mathias Bernard, *La dérive des modérés : la Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Paris, France, L'Harmattan, 1998.

⁸ Gilles Richard, « La renaissance de la droite modérée à la Libération. La fondation du CNIP », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2000, n° 65, p. 59-69.

⁹ Gilles Richard écrit ainsi que « malgré l'effondrement de l'État français dont les partis de droite avaient très majoritairement salué la naissance quatre ans plus tôt, non seulement les droites ne sombrèrent pas corps et biens, mais une partie de leurs représentants demeurèrent au pouvoir, d'abord en position seconde avant de retrouver une position de force ». Gilles Richard, *Histoire des droites en France*, op. cit., p. 261.

¹⁰ Bruno Benoit, *L'Identité politique de Lyon. Entre violences collectives et mémoire des élites (1786-1905)*, Paris, L'Harmattan, 1999, 239 p. et Bruno Benoit, « Analyse de la synthèse herriotiste ou essai d'explication de la longévité politique d'Herriot à Lyon », *Cahiers de Rhône 89*, n° 19, 1997, p. 71-83.

¹¹ Yann Sambuis, « Édouard Herriot à la reconquête de Lyon (1945-1947). De l'adversité à la réalisation de la coalescence des centres », dans Roland Saussac et Gilles Vergnon (dir.), *Histoire(s) de Lyon et d'ailleurs. Mélanges en l'honneur de Bruno Benoit*, Gleizé, Éditions du Poutan, 2017, p. 145-151.

De 1945 à 1947, les droites lyonnaises se restructurent progressivement mais restent faibles

En 1945, les partis de droite d'avant-guerre, la Fédération républicaine (FR) et l'Alliance démocratique (AD), sont à l'agonie. L'indignité nationale qui touche les cadres coupables de s'être compromis avec Vichy frappe en effet durement ces partis qui s'apparentent bien plus, au moins en ce qui concerne leurs élus, à des groupements de notables qu'à des appareils partisans structurés. Malgré la mutation de la FR en un parti de masse sous l'impulsion de Louis Marin, dont la Fédération du Rhône de Victor Perret est le laboratoire, Mathias Bernard décrit en effet les parlementaires modérés du département dans les années 1930 comme des hommes « sans parti » qui « tiendraient trop à leur liberté et à leur propre carrière pour accepter de se fondre dans des structures hiérarchisées¹² ».

Le PSF, qui avait dès les années 1930 rebattu les cartes en s'imposant comme le premier parti de masse à droite en France¹³, avec plus d'un million d'adhérents à son apogée, voit sa dissolution confirmée en mars 1945. Dès 1944, il avait éclaté, en l'absence de La Rocque en une multitude de mouvements et partis – des mouvements de résistance comme Ceux de la Libération Victorieuse d'André Mutter, des partis comme les Comités de regroupement républicain, le Parti de rénovation républicaine ou l'Union patriotique républicaine – qui se recomposent fin 1945 en deux partis présents à Lyon mais encore faibles : la Réconciliation française, regroupant les fidèles de La Rocque, et le Parti républicain de la liberté (PRL), issu de la branche résistante du PSF et qui accueille d'anciens membres de l'AD et de la FR¹⁴.

Des structures partisans en crise

Le déficit d'hommes s'accompagne en effet d'une forte baisse des moyens. Une note préfectorale du 4 octobre 1945 explique que « la Fédération du Rhône de l'Alliance démocratique ne présentera vraisemblablement pas de candidats aux élections à la Constituante » en raison d'un « manque de moyens financiers et matériels¹⁵ ». Si une liste d'alliance avec la Fédération républicaine se constitue finalement¹⁶, les difficultés financières sont telles que les services préfectoraux estiment en octobre 1945 que « le sort de la section du Rhône de l'AD est lié à cette question d'argent¹⁷ ».

À ces problèmes matériels s'ajoutent d'importantes dissensions internes qui font peser, sur la section rhodanienne de l'AD, la menace d'une implosion. Un conflit générationnel voit en effet les éléments les plus jeunes de la Fédération du Rhône tenter d'imposer une idéologie progressiste, semblant « s'orienter vers la gauche et notamment vers les Radicaux », quand le siège parisien entend « se rapprocher des

¹² Mathias Bernard, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 11.

¹³ Serge Berstein et Jean-Paul Thomas, *op. cit.*

¹⁴ Jean-Paul Thomas, « Réseaux et enjeux des droites en 1944-1945 », dans Gilles Richard et Jacqueline Sainclivier (dir.), *op. cit.*, p. 137-150.

¹⁵ Archives départementales du Rhône (ADR), 437W24, chemise 1 : « Renseignements généraux », note 11.172 du 4 octobre 1945.

¹⁶ ADR, 437W24, chemise 1 : « Renseignements généraux », note 11.142 du 3 octobre 1945.

¹⁷ *Ibid.*

*trusts*¹⁸ et faire alliance avec la Fédération républicaine », soutenu localement par les militants les plus anciens qui veulent « défendre les privilèges des conservateurs¹⁹ ». En comparaison, les problèmes rencontrés par la Fédération républicaine du Rhône sont moindres. Le parti, dont Mathias Bernard a montré qu'il était, dans l'entre-deux-guerres, un des acteurs majeurs de la politique du département²⁰, déplore seulement que le manque de moyens et la situation de la presse à la Libération ne lui permettent pas de disposer d'un journal pour diffuser ses idées. Après le scrutin cantonal de septembre 1945, Pierre Burgeot, secrétaire général de la Fédération républicaine du Rhône, tout récemment « relevé de la déchéance²¹ », explique ainsi que les résultats relativement décevants du parti s'expliquent principalement par « l'absence d'un quotidien qui l'a mis dans l'impossibilité de faire une campagne électorale normale et de défendre ses candidats²² ». Grâce à son organe hebdomadaire, *L'Union démocratique*, le parti garde toutefois une certaine visibilité qui lui permet, à l'approche des élections d'octobre 1945, d'appeler à « l'union des partis de droite²³ » autour de lui. La figure de Pierre Burgeot, leader de la frange résistante du parti²⁴ et seul élu de sa liste lors des élections à la Constituante d'octobre 1945²⁵, contribue sans doute largement à limiter une défaite qui s'annonçait cuisante (voir Fig. 1).

Fig. 1 : Élections à la Constituante du 21 octobre 1945, résultats²⁶. Source : *Le Progrès*, 22 octobre 1945

	Total des voix à Lyon	Score en % des suffrages exprimés	Score en % des électeurs inscrits	Nombre de sièges obtenus dans la 1 ^{ère} circonscription du Rhône
Inscrits	254 038			
Abstentions	49 748			
Votants	204 290			

¹⁸ À l'opposé de l'AD qui, à en croire les rapports des Renseignements généraux (RG) consultés, dépend largement des cotisations, la FR du Rhône est en effet historiquement financée par les milieux d'affaires du département. Dans l'entre-deux-guerres, ce ne sont pas moins de 65 « bienfaiteurs permanents » et 140 donateurs ponctuels issus du monde économique lyonnais qui financent la fédération départementale, fournissant l'essentiel de ses fonds. Malgré la mutation en partie de masse engagée sous la direction de Louis Marin, dont le Rhône fait figure d'exemple grâce à l'action de Victor Perret, les 85 000 francs par an de cotisations pèsent bien peu face à ces dons, Mathias Bernard attribuant par exemple à Joseph Gillet un don de 25 000 francs destiné à financer la seule campagne sénatoriale de 1927. Voir Mathias Bernard, *La dérive des modérés...*, op. cit., p. 312-314.

¹⁹ ADR, 437W24, chemise 1 : « Renseignements généraux », note 11.172 du 4 octobre 1945.

²⁰ Mathias Bernard, *La dérive des modérés...*, op. cit.

²¹ ADR, 437W52, Rapport 3546 du 25 avril 1945.

²² ADR, 437W24, chemise 1 : « Renseignements généraux », note du 9 octobre 1945.

²³ *Ibid.*

²⁴ S'il vote la loi du 10 juillet 1940 comme la plupart des députés de son parti, Pierre Burgeot entre très tôt en résistance après son éviction du conseil municipal et devient un des dirigeants lyonnais du Front national, ce qui lui vaut d'être réhabilité rapidement. Voir Jean Jolly, *Dictionnaire des parlementaires français : notices biographiques sur les ministres, sénateurs et députés français de 1889 à 1940*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, notice « BURGEOT, Pierre » consultable en ligne sur [https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num_dept\)/1314](https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/1314) [lien consulté le 02/04/2021].

²⁵ La liste d'Union des comités républicains comprend des candidats issus de la FR, de l'AD, et un radical indépendant. Burgeot en est, de justesse, le seul élu. Notons qu'en raison du redécoupage des circonscriptions et de la réduction du nombre de députés, l'arrondissement de Lyon-Villeurbanne n'élit plus que 7 sièges alors qu'il regroupait 10 circonscriptions en 1936, et le scrutin de liste, avec un quotient élevé, prive les droites de la possibilité d'un repli sur leurs bastions des quartiers favorisés du centre de Lyon. Les droites passent ainsi de 3 sièges sur 10 à 1 sur 7.

²⁶ Des tableaux détaillés de présentation des listes et de résultats sont annexés en fin d'article pour tous les scrutins législatifs et municipaux de la période étudiée.

Bulletins blancs ou nuls	4 889			
Suffrages exprimés	199 401			
Parti communiste	49 691	24,92	19,56	3
SFIO	35 810	17,96	14,10	1
Radicaux	22 730	11,40	8,95	1
Mouvement républicain populaire	50 609	25,38	19,92	2
Union des comités républicains (FR)	22 327	11,20	8,79	1
Union républicaine de la Résistance	8 669	4,35	3,41	
Résistance active	3 609	1,81	1,42	
Parti socialiste démocratique	2 188	1,10	0,86	
Mouvement Liberté	2 679	1,34	1,05	

S'il a su éviter la débâcle, le retrait de la vie politique de Pierre Burgeot en 1946 ouvre cependant la voie à un profond renouvellement. Profitant du discrédit des vieux partis et de l'ostracisme dont sont victimes leurs anciens cadres vichystes, une nouvelle génération de modérés s'impose, emmenée par un de ces « hommes nouveaux » qui émergent à la Libération : Pierre Montel, que sa situation personnelle à la fois exceptionnelle et dramatique place à la croisée du modérantisme des notables lyonnais et de la symbolique résistante. Issu de la bourgeoisie industrielle lyonnaise et décoré pendant la Grande Guerre, il est nommé premier adjoint par Vichy mais s'engage dans la Résistance en 1943. Trois de ses fils meurent en déportation.

C'est donc fort du statut de héros des deux guerres qu'il entre en politique en 1946 en se faisant élire à la Constituante avec 2,3 points et 5 000 voix de plus que Pierre Burgeot (voir Fig. 2). Il mène à cette occasion la liste lyonnaise du PRL²⁷, qui a pour ambition de « rassembler dans un parti politique moderne et militant l'ensemble des forces politiques opposées à la gauche²⁸ ». De fait, le parti rallie dans le Rhône l'essentiel des cadres de la FR, et notamment ses principaux bailleurs de fonds, Pierre Montel étant une figure en vue du patronat lyonnais et un proche de Georges Villiers, brièvement maire de Lyon sous Vichy – il est alors son premier adjoint – et qui accède en 1946 à la tête du Conseil national du patronat français (CNPFF).

Notons ici que, comme ailleurs en France, le relatif renouvellement ne se traduit pas, malgré l'ouverture du droit de vote et d'éligibilité aux femmes, par une féminisation. Lors des scrutins législatifs de 1945 et 1946, seul le Parti communiste présente ainsi une femme à une position éligible, l'institutrice Mathilde Méty, militante syndicale et politique active dans le département depuis les années 1920 et résistante, élue aux deux Assemblées constituantes et députée de 1946 à 1951²⁹. Cette faible féminisation est à l'image des résultats nationaux, puisque, sur 310 candidates en octobre 1945, 32 seulement sont élues, puis 28 en juin 1946 et 33 aux élections législatives de

²⁷ Christine Manigand *et al.*, *Le moment PRL : Le Parti républicain de la liberté. 1946-1951*, nouvelle édition en ligne, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

²⁸ Mathias Bernard, « Le Parti républicain de la liberté (PRL) ou l'impossible union des droites (1946-1948) », dans Gilles Richard et Jacqueline Sainclivier, *op. cit.*, p. 191.

²⁹ Notice MÉTY Mathilde, Louise [née TOINARD Mathilde] par Maurice Moissonnier, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 19 septembre 2017. <https://maitron.fr/spip.php?article121958> [lien consulté le 02/04/2021]

novembre 1946, avec un nombre de candidates lui aussi stable autour de 300³⁰. Il faut attendre les élections municipales de 1947 pour voir des femmes élues sur des listes de droite à Lyon, avec Suzanne Pouradier-Duteil sur la liste qui réunit gaullistes et modérés, qui rejoint Philomèle Magnin. Candidate du MRP, cette dernière avait déjà été nommée à la mairie provisoire en 1944 comme représentante de la CFTC et Résistante au sein du Comité de coordination d'action chrétienne (CCAC), puis élue en 1945 sur la liste d'union menée par Justin Godart, qui reçoit, grâce à la possibilité de panachage, le plus de voix alors qu'elle n'était que troisième de la liste. Cela lui vaut d'ailleurs d'être la première femme adjointe à la mairie de Lyon.

Fig. 2 : Élections à la Constituante du 2 juin 1946, résultats. Source : *Le Progrès*, 3 juin 1946

	Total des voix à Lyon	Score en % des suffrages exprimés	Score en % des inscrits	Nombre de sièges obtenus dans la 1 ^{ère} circ. du Rhône
Inscrits	258 540			
Abstentions	51 975			
Votants	206 565			
Bulletins blancs ou nuls	2 725			
Suffrages exprimés	203 840			
PCF	43 365	21,27	16,77	2
SFIO	28 929	14,19	11,19	1
RGR	52 118	25,57	20,16	2
MRP	42 198	20,70	16,32	2
PRL	27 587	13,53	10,67	1
Dissidence 40	6 338	3,11	2,45	
Communistes Internationalistes	3 073	1,51	1,19	

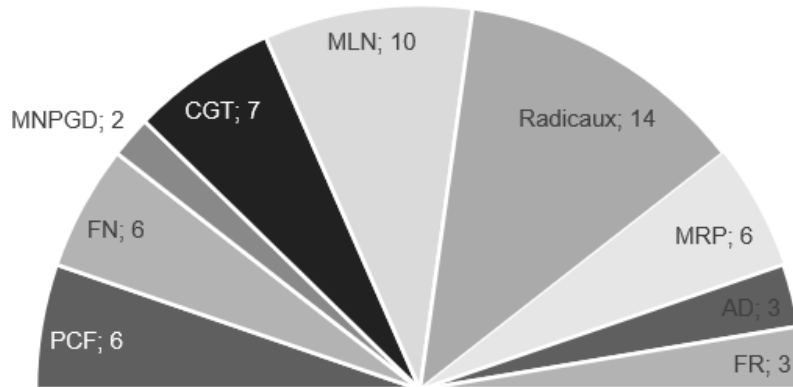
Le projet de la nouvelle génération de la droite modérée apparaît donc clairement : couper le lien qui la rattache à Vichy pour se réclamer d'une tradition républicaine qui la relie aux opportunistes des années 1870-1880, tout en se posant en rempart face à la menace communiste. Notons que cette dernière demeure toutefois limitée à Lyon : la liste unique d'Union républicaine et patriotique emmenée par Justin Godart³¹, figure emblématique du radicalisme lyonnais et de la Ligue des droits de l'homme, aux élections municipales de 1945 en l'absence d'Édouard Herriot, reflet des équilibres locaux, ne compte ainsi que six communistes, soit autant que la somme de l'AD et de la FR ou que le nombre de candidats MRP, contre quatorze radicaux, et est donc

³⁰ Sabrina Hubac, « Des femmes aux élections législatives en France de 1945 à 1968 : veuves d'hommes politiques célèbres et femmes d'inéligibles », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, 2005/1 (n° 3), p. 94-113. DOI : 10.3917/parl.003.0094. URL : <https://www.cairn.info/revue-parlements1-2005-1-page-94.htm>.

³¹ À la différence d'Herriot, très tôt assigné à résidence par Vichy, Godart s'est engagé activement dans la Résistance et semble vouloir, en 1945, utiliser cet atout pour reprendre le dessus sur un allié qui est aussi, depuis leurs débuts communs en politique en 1904, un rival. Cette rivalité qui s'était déjà manifestée dans l'entre-deux-guerres lorsqu'il avait laissé la LDH exclure Herriot dégénère cependant rapidement dans un conflit ouvert : mécontent de ne pas se voir proposer de place sur les listes radicales lors des élections à la Constituante, Godart claque la porte du parti par une lettre à Herriot datée du 8 octobre 1945 (ADR, 437W24, annexe de la note 11 557 du 9 octobre 1945), mettant de fait fin à sa carrière politique lyonnaise. Voir notamment Bruno Benoît, « Un radicalisme modéré et pragmatique : Édouard Herriot et Justin Godart », dans *Lyon l'humaniste. Depuis toujours, ville de foi et de révolte*, Paris, Autrement, 2004, p. 173-177.

largement minoritaire même si on lui adjoint les sept représentants de la Confédération générale du Travail (CGT) et les sept du Front national³² (voir Fig. 3).

Fig. 3 : Répartition des sièges au conseil municipal de Lyon, 1945



Le rapprochement d'une partie des modérés avec les radicaux

Dans ce contexte, on comprend aisément le rapprochement entre radicaux et modérés qu'illustre la constitution au printemps 1946 du Rassemblement des gauches républicaines (RGR), dont Édouard Daladier est un des principaux promoteurs.

L'alliance électorale réunit sous une même bannière le Parti radical, l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) de René Pleven, mais aussi des radicaux indépendants proches des modérés et la Réconciliation française, héritière du Parti social français. Tous adoptent les mêmes positions lors des référendums constitutionnels. Selon Bernard Giroux³³, cela se traduit par un succès croissant des radicaux dans les milieux de droite. Entre octobre 1945 et novembre 1946, l'étiquette « Herriot » – derrière laquelle peut se cacher une liste radicale ou RGR – réalise sa plus forte progression dans le 2^e arrondissement (voir la carte en Annexe 1), considéré jusqu'alors comme un bastion de la droite cléricale et modérée, passant de 19,5 % à 28,8 % des suffrages exprimés³⁴. L'auteur, qui a classé les bureaux de vote selon leur tendance politique sous la Troisième République, remarque ainsi que si, en 1936, les radicaux emportaient en moyenne 20,6 % des voix dans les bureaux classés à droite et 35 % dans les bureaux classés à gauche, la tendance s'inverse en novembre 1946, puisque les scores moyens passent respectivement à 31,2 % et 23 %³⁵. Notons cependant avec Éric Duhamel que la création du RGR « suscite des réserves de la part des radicaux "progressistes" et des tenants de l'autonomie du parti rassemblés autour d'Édouard Herriot [qui] n'entendait pas donner sa fille à n'importe qui³⁶ ».

Malgré la froideur que lui ont réservée à son retour de captivité, en mai 1945, une ville et un pays pour qui il est, plus que le défenseur acharné des institutions républicaines qui a payé cet engagement de sa liberté, un symbole du régime qui a failli, l'ancien

³² ADR, 437W52.

³³ Bernard Giroux, *La Presse lyonnaise et le referendum du 5 mai 1946*, mémoire de fin d'études sous la direction de Bruno Benoit, Lyon, Université Lumière Lyon 2/Institut d'études politiques de Lyon, 1994, 135 p.

³⁴ Bernard Giroux, *op. cit.*, p. 124.

³⁵ *Ibid.*, p. 126.

³⁶ Éric Duhamel, « Le Rassemblement comme rassemblement », *Recherches contemporaines*, n° 5, Paris, Université Paris X-Nanterre, 1998-1999, p. 290.

président de la Chambre n'a en effet rien perdu de sa combativité. Après avoir décliné les offres du général de Gaulle, qui proposait de lui créer sur mesure un ministère d'État aux Nations unies, il décide, malgré les vents contraires, de reprendre le combat politique avec un double objectif : reconstruire le Parti radical et restaurer la Troisième République³⁷. Le 13 avril 1946, il déclare ainsi dans *Le Démocrate* : « Je conçois le rassemblement, mais autour de nous, avec nous au centre, avec des partis qui soient nettement de gauche et dans le respect absolu de nos principes³⁸. »

Sur le terrain, Édouard Herriot tient donc fermement sa position, affirmant son refus de s'allier avec la droite, qu'elle soit libérale, cléricale ou modérée. Dans le programme du RGR pour les élections du 2 juin 1946, il affirme s'opposer « nettement, expressément au MRP, au PRL » et n'avoir « pas, avec ces partis, le moindre lien³⁹ ». Notons cependant qu'il ne manifeste pas la moindre réaction de rejet lorsque l'Alliance démocratique – qui existe toujours, malgré l'adhésion au PRL de nombre de ses membres – appelle ses sympathisants à voter pour les radicaux lors du même scrutin⁴⁰. C'est qu'Herriot est, une fois de plus dans sa longue carrière lyonnaise, contraint à un numéro d'équilibriste, puisqu'il doit composer à la fois avec l'intégration de son parti au RGR dont l'AD est membre – sa défiance à ce propos s'explique sans doute autant par sa longue rivalité avec Édouard Daladier qui en est le chef que par son attachement à la gauche – et avec une majorité municipale où la gauche, d'abord communiste et résistante, puis socialiste après 1947, est une composante indispensable de sa majorité. En affirmant son appartenance à la gauche et son refus de l'alliance avec les droites, même si elle n'est que de circonstance, Herriot met donc fin aux espoirs d'alliance au centre des modérés et conduit progressivement ces derniers à se rapprocher des gaullistes à l'approche des élections municipales de 1947.

De 1947 à 1953, les modérés s'allient aux gaullistes pour contourner l'obstacle Herriot

Fondé le 14 avril 1947 dans le but de promouvoir les idées exposées par Charles de Gaulle lors de son discours de Bayeux l'année précédente, le RPF se confronte pour la première fois au suffrage universel lors des élections municipales du 19 octobre 1947. Le mouvement se veut détaché du jeu des partis et, comme le note René Rémond, « l'appellation-même proclame l'intention sincère de son fondateur de transcender les divisions politiques⁴¹ ». Ainsi, le Rassemblement « s'adresse à tous les Français et se flatte de trouver un écho dans toutes les classes⁴² ». Or les faits prouvent que cette démarche est, dans un premier temps, un succès. Modérés et hommes du centre gauche le rejoignent, à l'image de Jacques Soustelle, ancien dirigeant du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes dans les années 1930, qui prend la tête du parti, ou de Jacques Chaban-Delmas. Ainsi, les élections municipales de l'automne 1947 voient pour la première fois depuis la Libération les modérés lyonnais, éconduits par Édouard Herriot, faire le choix de l'alliance à droite.

³⁷ Serge Berstein, *Édouard Herriot ou la République en personne*, Paris, Presses de la FNSP, 1985, p. 282-287.

³⁸ Édouard Herriot, « L'appel du Président Herriot au peuple de France », *Le Démocrate*, 13 avril 1946, p. 1.

³⁹ ADR, 437W32, chemise 5 : « R.G. », note 8.748 du 25 mai 1946.

⁴⁰ ADR, 437W32, chemise 5 : « R.G. », note 8.334 du 20 mai 1946.

⁴¹ René Rémond, *op. cit.*, p. 247.

⁴² *Ibid.*, p. 248.

En 1947, modérés et gaullistes échouent de peu à conquérir la mairie

Le maire de Lyon décline en effet la proposition du PRL, qui se déclare prêt à toute alliance pour contrer l'influence des communistes⁴³. Pourtant, malgré un ancrage historiquement faible à Lyon⁴⁴, ceux-ci viennent d'emporter deux succès remarquables : aux élections à la Constituante de juin 1946, où ils se classent deuxièmes derrière les radicaux pour 28 voix seulement dans la première circonscription du Rhône – 66 758 voix contre 66 786 aux radicaux⁴⁵ –, et aux élections générales de novembre, où ils les devancent par 75 972 contre 74 849⁴⁶. Édouard Herriot refuse même de mener à la bataille une liste RGR, préférant réaffirmer son ancrage à gauche et prendre la tête d'un groupe homogène de radicaux. Plusieurs cadres des partis modérés, membres ou non du RGR, figurent donc sur la liste RPF emmenée par le résistant André Lassagne. Le docteur Guinet (AD) et Joseph Nicol (RF) figurent respectivement en huitième et sixième places en position éligible, Édouard Roure-Robur (PRL) occupe la deuxième place et les modérés sont en tout cinq sur les sept premiers de la liste.

Le résultat est sans appel et la victoire des droites nette, que ce soit en voix ou en sièges, puisqu'elle est désormais le premier groupe du conseil municipal (voir Fig. 4). Malgré la possibilité de panachage, Édouard Herriot n'arrive qu'en dix-huitième position.

Fig. 4a : Élections municipales du 19 octobre 1947 à Lyon, résultats. Source : *Le Progrès*, 20 octobre 1947

Liste	Nombre de voix (moyenne par liste)	Score en % des suffrages exprimés	Score en % des inscrits	Nombre de sièges obtenus
Inscrits	258 563			
Abstentions	85 060			
Votants	173503			
Blanc/nul	2 947			
Exprimés	170 556			
URR (PCF)	36 790	21,57	14,23	13
SFIO	8 588	5,04	3,32	0
Radicaux	45 341	26,58	17,54	16
MRP	16 199	9,50	6,27	6
RPF	62 030	36,37	23,99	23

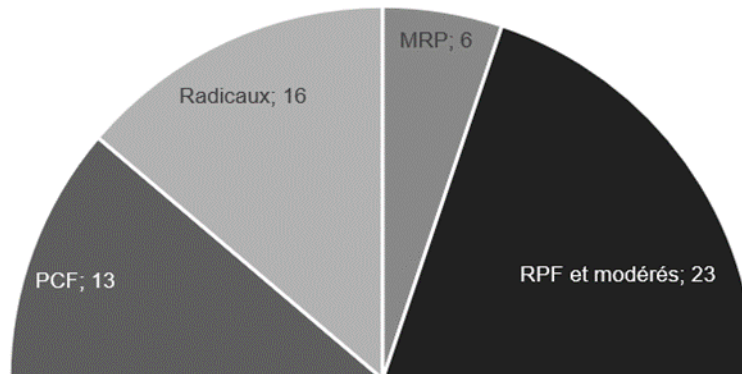
⁴³ « Le conseil national du P.R.L. », *L'Écho du Sud-Est*, 22 septembre 1947, p. 2.

⁴⁴ Le PCF n'avait emporté qu'une seule des dix circonscriptions de la commune de Lyon lors des élections législatives de 1936, et était absent du conseil municipal entre 1925 et 1940. C'est dans les villes ouvrières de la banlieue lyonnaise que s'étend pour l'essentiel leur influence, notamment Villeurbanne, dont la mairie est arrachée à la SFIO en 1935.

⁴⁵ ADR, 437W53.

⁴⁶ ADR, 437W36.

Fig. 4b : Élections municipales du 19 octobre 1947 à Lyon, répartition des sièges au conseil municipal



La partie est cependant loin d'être jouée, puisque même avec le MRP, l'ensemble des droites ne représente que 29 sièges, soit un de moins que la majorité absolue nécessaire pour obtenir le poste de maire. De fait, Édouard Herriot détient grâce à sa position centrale une minorité de blocage. Conscient de cet atout, il annonce qu'il « sera candidat à condition toutefois que ce vote soit acquis dans l'esprit de la note portée à la connaissance des Lyonnais⁴⁷ », c'est-à-dire sans voix de droite. Incapables de l'emporter, les gaullistes cèdent : Herriot est élu à l'unanimité par vingt-deux voix radicales et MRP et trente-six bulletins blancs, qu'il qualifie avec humour de « première neige⁴⁸ ». Les sièges d'adjoints sont en outre partagés entre toutes les listes, du Parti communiste au RPF. Malgré le refus de Lassagne de travailler avec les communistes, plusieurs modérés élus sur sa liste acceptent en effet des postes d'adjoints. Édouard Roure-Robur, membre du PRL, devient adjoint à la mairie centrale et Joseph Nicol, de la Réconciliation française, rapporteur du budget. Les radicaux ont deux adjoints – dont le premier, Auguste Pinton –, tout comme les communistes, et le MRP un. En acceptant ce partage contre l'avis de Lassagne, les élus modérés fissurent d'emblée l'alliance qui les lie aux gaullistes et renouent avec cette collaboration en bonne intelligence avec Herriot, qui leur concédait régulièrement des postes d'adjoints délégués dans l'entre-deux-guerres pour s'assurer de leur soutien contre la SFIO⁴⁹, situation qui conduit même Bruno Benoit à parler d'une « municipalité d'union nationale » dans les années 1930⁵⁰.

Au tournant des années 1950, les modérés affirment leur indépendance

Si les modérés acceptent l'alliance gaulliste en 1947 et la maintiennent jusqu'aux élections cantonales de 1949, il semble cependant s'agir d'une stratégie opportuniste fondée sur la double appartenance permise par le RPF qui offre à des modérés fragilisés l'occasion de revenir aux affaires en formant des listes de large union sans remettre en

⁴⁷ « C'est par 22 voix que M. Herriot a été réélu », *Le Progrès*, 27 octobre 1947, p. 1.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Voir notamment Thomas Martin, *Le Radicalisme et Herriot à Lyon de 1919 à 1935 à travers les élections*, mémoire de fin d'études sous la direction de Bruno Benoit, Lyon, Institut d'études politiques de Lyon, 1999 et Bruno Benoit, « André Philip et Lyon », dans Christian Chevandier et Gilles Morin, *André Philip, socialiste, patriote, chrétien*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005, p. 206-218.

⁵⁰ Bruno Benoit, *ibid.*, p. 210.

cause leur fidélité à leur parti d'origine. Au conseil municipal, les modérés se désolidarisent ainsi assez rapidement des gaullistes qui comptaient s'opposer systématiquement à Édouard Herriot pour répondre à son refus de leur concéder des postes d'adjoints.

Les élections au Conseil de la République du 7 novembre 1948 confirment dans un premier temps l'appui d'une partie au moins des délégués modérés au RPF. Auguste Pinton, seul conseiller radical élu dans le département, dénonce ainsi la « pérennité de la vieille droite réactionnaire⁵¹ », l'appui des modérés ayant permis au RPF d'emporter deux sièges. Mais un mois à peine après l'élection au Conseil de la République, qui semble pourtant réaffirmer l'unité des droites autour du RPF, la fondation du Centre national des indépendants par Roger Duchet marque la volonté d'une partie des modérés de suivre leur propre chemin en s'éloignant des gaullistes⁵².

À partir de 1951, on observe donc un relâchement plus net de l'alliance des droites, les modérés affirmant peu à peu leur préférence pour l'alliance au centre avec les radicaux. Ils se heurtent cependant au refus d'Herriot qui maintient jusqu'en 1951 sa ferme opposition à l'alliance à droite, la double appartenance radicale-RPF et la prolongation du RGR.

Léon Chambaretaud, vice-président de la Fédération radicale du Rhône, qui crée au printemps 1950, avec l'appui des jeunes du parti réunis derrière Albert Bayet, une Fédération RGR réunissant les membres du Parti radical, de l'UDSR, de l'Alliance démocratique et de la Réconciliation française, est ainsi exclu au terme d'une longue procédure où Édouard Herriot doit peser de tout son poids. Ce n'est en effet qu'en décembre 1950 que la commission de discipline du parti, devant laquelle Chambaretaud et Bayet avaient été renvoyés dès le 23 avril par la Fédération radicale du Rhône, finit par les exclure à la suite d'incidents lors de réunions électorales – la Fédération RGR avait imprimé des affiches où elle se prévalait du soutien de personnalités radicales n'ayant pas donné leur accord, notamment Louis Pradel⁵³.

Dès le congrès de mai 1948, Herriot se prononce en outre pour l'exclusion des « bigames⁵⁴ » qui adhèrent aussi au RPF. Nombre de cadres du parti considérant le gaullisme comme un moindre mal et un rempart face à la menace communiste, la question n'est cependant pas tranchée, et le sujet revient régulièrement dans les années qui suivent. Une première crise éclate à Lyon avec l'exclusion d'Albert Vallet, élu du 6^e arrondissement de Lyon, qui s'était présenté sur une liste RPF contre la liste radicale lors des élections cantonales de 1949⁵⁵, mais c'est à l'hiver 1950-1951 que la crise se noue vraiment. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux sous étiquette radicale depuis 1946 et cadre du RPF, se rend en effet à Lyon en décembre 1950 pour apporter son soutien à Jacques Soustelle qui envisage de se présenter contre Édouard Herriot lors du scrutin législatif de juin. Le maire de Lyon, président du parti, demande son exclusion en février 1951⁵⁶, mais une semaine plus tard, la Commission de discipline blanchit l'accusé, provoquant la démission d'Herriot de la présidence du parti et son

⁵¹ Auguste Pinton, « Après la lutte », *Le Démocrate*, 13 novembre 1948, p. 1.

⁵² Gilles Richard, *Le Centre national des indépendants et paysans de 1948 à 1962, ou L'échec de l'union des droites françaises dans le parti des modérés*, thèse d'État sous la direction de Serge Berstein, Paris, Institut d'études politiques, 1998.

⁵³ Notons d'ailleurs que quelques années plus tard, on retrouve Chambaretaud aux côtés de Louis Pradel, devenu maire de Lyon, dont il est l'un des plus proches conseillers.

⁵⁴ « Débat houleux au Congrès radical », *L'Écho du Sud-Est-La Liberté*, 4 et 5 mai 1948, p. 2.

⁵⁵ « Les élections cantonales », *Le Progrès*, 4 et 5 mars 1949, p. 4.

⁵⁶ « M... Herriot soulève le cas Chaban-Delmas et ne veut pas servir de paillason », *L'Écho-Liberté*, 10 et 11 février 1951, p. 3.

appel à une décision ferme⁵⁷. Le Comité exécutif du parti est forcé de réagir. Lors de sa réunion du 14 mars 1951, arguant notamment des prises de position du général de Gaulle qui se déclare « opposé aux séparatistes et aux partis⁵⁸ », il décide de condamner la double appartenance à une large majorité. Édouard Herriot est réélu par acclamations.

La situation apparaît donc claire : la rupture est consommée entre radicaux et gaullistes, et Herriot entend bien conserver son indépendance, excluant toute alliance contraignante avec des modérés qu'il considère au mieux comme des alliés de circonstance. Si les modérés souhaitent se rapprocher des radicaux, ils doivent donc rompre avec le gaullisme.

De 1951 à 1953, les modérés rompent avec les gaullistes et concluent un pacte de non-agression avec Herriot

Une fois les hypothèques du RGR et de la double-appartenance levées, un rapprochement se dessine donc entre radicaux et modérés à l'approche des élections législatives de 1951, avant de se concrétiser en 1953 par le partage des sièges d'adjoints qui consacre le retour en grâce de la droite modérée.

Un premier rapprochement lors des législatives de 1951

La mise en place du système des apparentements par la loi du 7 mai 1951 pour mettre les gaullistes en échec lors des élections législatives de 1951 permet à plusieurs listes d'annoncer avant le suffrage qu'elles sont « apparentées ». Elles emportent alors l'intégralité des sièges du département si leurs scores additionnés dépassent les 50 %. Dès la fin mai 1951, Roger Duchet et Édouard Daladier annoncent la conclusion d'un accord de « Quatrième Force », réunissant indépendants, RGR et PRL⁵⁹, qui constitue « parfois des listes communes et presque partout des apparentements⁶⁰ ». Dans le Rhône, si les 50 % ne sont pas atteints (voir Fig. 5), le fait que la liste indépendants-PRL de Pierre Montel rejoigne l'appareil SFIO-MRP-radicaux confirme la possibilité d'un dialogue entre Édouard Herriot et les droites modérées⁶¹.

⁵⁷ Édouard Herriot, « Aux Radicaux », *Le Démocrate*, 17 février 1951, p. 1.

⁵⁸ « Au Comité exécutif national du 14 mars », *Le Démocrate*, 31 mars 1951, p. 4.

⁵⁹ Entre 1947 et 1951, dans le contexte d'émergence du RPF et de début de la Guerre froide, une coalition de circonstance se forme entre partis de gouvernement – SFIO, UDSR, radicaux, MRP et modérés – sous le nom de « Troisième Force », avec pour unique objet de maintenir gaullistes et communistes hors du gouvernement. Cette alliance se fissure cependant en 1951 en raison de l'absence de programme commun et des tensions croissantes entre socialistes et autres membres de la coalition sur les questions économiques. Se forme alors une éphémère « Quatrième Force », sans la SFIO ni le MRP, jugé trop proche. Voir notamment Gilles Richard, *Histoire des droites en France, op. cit.*, p. 288.

⁶⁰ « La campagne électorale », *L'Écho-Liberté*, 29 mai 1951.

⁶¹ Au sujet de l'évolution de la position d'Herriot vis-à-vis des droites lyonnaises après la guerre, et en particulier de sa relation avec Pierre Montel, voir notamment Yann Sambuis, « Herriot et les droites lyonnaises », dans Bruno Benoit, *Édouard Herriot en quatre portraits*, Villeneuve-d'Ascq, Presses du Septentrion, 2020, p. 71-82.

Fig. 5 : Élections législatives du 17 juin 1951, Lyon et 1^{ère} circonscription du Rhône. Source : *Le Progrès*, 19 juin 1951 (circonscription), *Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon*, 1^{er} juillet 1951 (commune de Lyon)⁶²

Liste	Lyon, total des voix	Lyon, score en % des suffrages exprimés	Lyon, score en % des inscrits	Circonscription, total des voix	Circonscription, score en % des exprimés	Circonscription, score en % des inscrits	Nombre de sièges obtenus
Inscrits	253 212		100,00	347 110		100,00	
Abstentions	62 990		24,88	85 132		24,53	
Votants	190 222		75,12	261 978		75,47	
Blanc/nul	4 311		1,70	6 167	2,41	1,78	
Exprimés	185 911	100,00	73,42	255 811	100,00	73,70	
URRA (PCF)	41 081	22,10	16,22	64 721	25,30	18,65	2
SFIO	10 011	5,38	3,95	14 846	5,80	4,28	0
Rad.-Soc.	38 159	20,53	15,07	50 169	19,61	14,45	2
RGRIF (dissidents RGR)	5866	3,16	2,32	8 687		2,50	0
MRP	14 776	7,95	5,84	19 558	7,65	5,63	0
UIPRN (Indépendants)	32 560	17,51	12,86	40 762		11,74	2
RPF	41 904	22,54	16,55	55 051	21,52	15,86	2
Bulletins manuscrits sans nom de liste	390	0,21	0,15				

Le scrutin démontre aussi le poids du modérantisme de droite comme de gauche à Lyon : Herriot emporte 21,4 % des voix⁶³ contre 10 % aux radicaux à l'échelle nationale, et Montel 18,3 % contre 14 % aux listes CNIP/PRL. Surtout, ce résultat est pour Montel la confirmation qu'il peut exister hors de l'alliance avec le RPF puisqu'il talonne Soustelle et ses 22,9 %, et entérine la rupture qu'avaient marquée en 1950 le ralliement au CNIP et l'entrée au second cabinet Queuille de celui qui était jusque-là vice-président de l'intergroupe gaulliste à la Chambre.

Localement, les ponts ne sont pas définitivement coupés avec le RPF lors des élections cantonales du mois d'octobre qui sont l'occasion pour les modérés de tester leur prestige retrouvé et de renégocier leur accord avec les gaullistes. Sortis renforcés des élections législatives et désormais sûrs de leur poids politique, c'est cette fois d'égal à égal qu'ils négocient la constitution de candidatures communes qui ne portent pas le nom du parti gaulliste, mais celui de « candidatures d'Union nationale ».

Le seul événement marquant et la controverse à propos de Louis Gentaz, candidat radical-socialiste dans le dixième canton, forcé de retirer sa candidature après la publication d'une lettre au délégué départemental du RPF où il le « remercie de l'investiture que le RPF et le Cartel des Indépendants ont bien voulu [lui] accorder » et « [s]'engage bien entendu à adhérer au groupe RPF du Conseil général et à observer la discipline de vote du groupe⁶⁴ ». Édouard Herriot ayant choisi de ne pas se représenter

⁶² Lors de ce scrutin, les trois sources que nous avons consultées (*Le Progrès*, le *Bulletin municipal officiel* et la synthèse conservée aux ADR) indiquent des résultats légèrement différents. En outre, la possibilité de modifier les bulletins (panachage, retrait de certains noms) ou de les rédiger sur papier libre (dans la limite du nombre de sièges à pourvoir) implique qu'une partie des bulletins comportent moins de noms que de sièges à pourvoir. Dès lors, calculer les totaux pour vérifier les résultats n'a guère de sens et nous ne l'avons pas fait pour ce scrutin et le suivant.

⁶³ Du fait de la possibilité de panachage, nous donnons les scores des têtes de listes. Tous les résultats proviennent des Archives départementales du Rhône, 437W36.

⁶⁴ « Les élections cantonales », *L'Écho-Liberté*, 4 octobre 1951, p. 5.

dans le troisième canton, André Lassagne s'en empare assez facilement, illustration d'une campagne où la domination des candidats d'Union nationale est écrasante. Gaullistes et modérés se partagent cinq des six sièges en jeu à Lyon, le sixième revenant aux communistes. Ils enlèvent notamment trois sièges anciennement tenus par des radicaux et réussissent l'exploit de battre le président sortant du conseil général du Rhône, Émile Bender, dans son fief de Belleville-sur-Saône⁶⁵.

Si la défaite des radicaux est cuisante, Herriot qualifiant le ralliement aux candidats d'Union nationale de partis membres du RGR de « mauvaise plaisanterie qu'il faut faire cesser le plus tôt possible⁶⁶ », ses conséquences sont finalement assez limitées. La perte du conseil général était semble-t-il attendue et le retour de Laurent Bonnevey à la tête du département ne change que peu de choses⁶⁷.

Le tournant Pinay et la campagne des municipales

C'est en fait l'année 1952 qui voit définitivement basculer les modérés de l'alliance gaulliste à l'alliance avec Herriot. Le tournant symbolique est sans doute la visite à Lyon du président du Conseil Antoine Pinay, le 20 avril 1952. Invité d'honneur de l'inauguration de la Foire de Lyon en 1952, le premier chef de gouvernement de droite modérée depuis la Libération est en effet accueilli chaleureusement par Herriot qui déclare : « Nous ne demandons qu'à suivre votre politique [économique], basée sur la confiance ; laissez-moi vous dire que nous n'y manquerons pas⁶⁸. »

S'il n'est à aucun moment question de liste commune aux élections municipales de 1953, Herriot et Montel s'épargnent dès lors mutuellement et ne cherchent pas à cacher le respect qu'ils se portent. Très tôt, en effet, les indépendants font le choix de mener leur campagne en « épargnant les radicaux de leurs critiques⁶⁹ ». Alliés à l'échelle nationale, ils ont peu de raisons de s'opposer localement, d'autant que la réélection d'Herriot est assurée par sa position centrale. Si la liste d'Union des indépendants met en avant la jeunesse de ses candidats⁷⁰, ce qui peut apparaître comme une pique adressée aux radicaux, l'entente est telle qu'Herriot accepte d'assister à un banquet donné à Lyon par Antoine Pinay et Pierre Montel⁷¹. Cette manifestation de son soutien semble d'ailleurs être un des tournants de la campagne, Lancêtre écrivant dans *Guignol*, hebdomadaire satirique lyonnais qui compte parmi les fidèles soutiens du maire, que le succès des indépendants « était à prévoir dès le jour que l'on vit le président Herriot s'asseoir, à Lyon, au banquet de Pinay et de Montel⁷² ».

⁶⁵ « Le nouveau Conseil général du Rhône », *L'Écho-Liberté*, 15 octobre 1951, p. 5.

⁶⁶ Édouard Herriot, déclaration publiée dans *Le Démocrate*, 27 octobre 1951, p. 1.

⁶⁷ Figure de l'Alliance démocratique et de la droite républicaine, ancien président de la commission d'enquête sur les ligues d'extrême droite en 1934, ayant voté contre Pétain le 10 juillet 1940, Bonnevey incarne une droite républicaine et modérée et entretient avec Herriot des relations cordiales depuis le milieu des années 1930.

⁶⁸ « M. Pinay a inauguré la XXXIV^e Foire de Lyon », *Le Progrès*, 21 avril 1952, p. 6.

⁶⁹ Nathalie Brossard, *Édouard Herriot, maire de Lyon. Une fin de règne à travers la bataille des municipales (1945-1957)*, Lyon, mémoire de maîtrise à l'université Lyon 3 (sous la direction de Claude Prudhomme), 1995, p. 42.

⁷⁰ Compte rendu de la réunion électorale tenue par la liste d'Union des indépendants le 23 avril 1953, *L'Écho-Liberté*, 24 avril 1953, p. 4.

⁷¹ Si aucune date n'est précisée, cette réception est mentionnée notamment dans *Guignol* du 13 mai 1953 (Lancêtre, « Le véritable vainqueur des "cippales" », p. 2) et dans *Le Démocrate* du 9 mai 1953 (E. Aimot, « Tribune libre », p. 2).

⁷² Lancêtre, « Le véritable vainqueur des "cippales" », *Guignol*, 13 mai 1953, p. 2.

Quelques mois plus tard, Édouard Herriot, réélu après avoir fait jeu égal avec Pierre Montel – il ne le devance que de 7 voix sur plus de 160 000 votants et les modérés emportent un siège de plus que les radicaux (voir Fig. 5 et Fig. 6) –, tient à « remercier de ses déclarations M. Montel, qui a été pour [lui] l’adversaire le plus cordial et le plus bienveillant⁷³ ».

Les critiques que formule Jacques Soustelle tout au long de la campagne en dénonçant « l’accord clandestin Herriot-Montel⁷⁴ » sont donc justifiées, à ceci près que l’alliance n’est en rien clandestine. Soustelle, qui déclarait fin 1952 à la Chambre : « Allez-vous-en, Monsieur Pinay, le plus vite possible⁷⁵ », ne cache plus son hostilité aux modérés de tous bords, qu’il accuse à Lyon d’immobilisme et auxquels il reproche leur âge avancé⁷⁶. Il défend ainsi un projet de « rénovation municipale » qu’on peut rapprocher de la volonté de réforme constitutionnelle des gaullistes.

La rupture est bien consommée⁷⁷ et les gaullistes mènent une campagne extrêmement virulente, dénonçant inlassablement la connivence entre Édouard Herriot et Pierre Montel, qui, disent-ils, « s’est déjà manifestée lorsque MM. Montel et Jarosson se sont prononcés pour le Président Herriot lors du renouvellement du poste de président de l’Assemblée nationale, alors qu’un parlementaire indépendant faisait acte de candidature à ce poste⁷⁸ », confirmant que « de la présidence de l’Assemblée nationale au portefeuille de l’Air, de la mairie de Lyon aux postes d’adjoints, les marchandages battent leur plein (*sic*)⁷⁹ » entre les deux prétendus adversaires.

Fig. 6 : Élections municipales du 26 avril 1953, Lyon. Source : *Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon*, 17 mai 1953

Scores des candidats têtes de listes			
	Nombre	% des inscrits	% des exprimés
Inscrits	254 810	100,00	
Votants (émargement)	167 296	65,66	
Votants (enveloppes dans l'urne)	167 485	65,73	
Abstentions	87 325	34,27	
Blanc/nul	3 277	1,29	
Exprimés	164 208	64,44	100,00
Jean CAGNE (PCF)	33 312	13,07	20,29
Jean FOUSSERET (SFIO)	11 466	4,50	6,98
Édouard HERRIOT (Radical)	43 282	16,99	26,36
Léon CHAMBARETAUD (RGR)	5 361	2,10	3,26
Joseph VOYANT (MRP)	12 001	4,71	7,31

⁷³ Édouard Herriot, « Les remerciements du Président Édouard Herriot aux électeurs », *Le Démocrate*, 9 mai 1953, p. 1

⁷⁴ ADR, 4296W105, chemise « R.P.F. 1953 », rapport du 15 avril 1953 sur la réunion électorale tenue par le R.P.F. le 14 avril 1953.

⁷⁵ Cité par Armand Tapernoux, « À la veille des élections municipales », *Le Démocrate*, 11 avril 1953, p. 1.

⁷⁶ La chemise « R.P.F. 1953 » de la cote 4296W105 des ADR contient les comptes rendus de toutes les réunions publiques tenues par Jacques Soustelle lors de la campagne pour les municipales de 1953.

⁷⁷ Elle n’est cependant que temporaire : après la mort d’Herriot et dans le contexte de la guerre d’Algérie, qui conduit Jacques Soustelle et Roger Duchet à se rapprocher, les élections législatives de 1958 marquent la réconciliation des droites rhodaniennes, le CNIP et l’UNR, qui a succédé au RPF, se partageant les circonscriptions du département et emportant une large victoire.

⁷⁸ Rapport des renseignements généraux du 17 avril 1953 sur la réunion électorale du 16 avril 1953, ADR, 4296W105, chemise « R.P.F. 1953 ».

⁷⁹ Jacques Soustelle, « Les secrets de la longévité édilitaire », *L’Espoir du Rhône*, numéro spécial, 24 avril 1953, p. 1, ADR, 4296W105, chemise « R.P.F. 1953 ».

Pierre MONTEL (CNIP)	43 275	16,98	26,35
Jacques SOUSTELLE (RPF)	23 519	9,23	14,32
Joseph NICOL (RF)	10 364	4,07	6,31
Total*	182 580	71,65	111,19

* Les totaux supérieurs au nombre de votants (pour les nombres de voix) et à 100 (pour les scores en %) s'expliquent par la possibilité de panachage, les candidats têtes de listes étant souvent ajoutés sur d'autres listes.

Scores moyens par liste				
	Total	Moyenne par liste	% des inscrits	% des exprimés
Inscrits		254 810	100,00	
Votants (émargement)		167 296	65,66	
Votants (enveloppes dans l'urne)		167 485	65,73	
Abstentions		87 325	34,27	
Blanc/nul		3 277	1,29	2,00
Exprimés		164 208	64,44	100,00
Liste d'Union ouvrière et démocratique (PCF)	1 912 077	32 967	12,94	20,08
Liste socialiste SFIO	565 184	9 745	3,82	5,93
Liste du Parti radical et radical-socialiste et UDSR	2 213 397	38 162	14,98	23,24
Liste indépendante d'action républicaine et de défense des intérêts municipaux (RGR)	232 440	4 008	1,57	2,44
Liste du Mouvement républicain populaire d'action communale et familiale (MRP)	615 140	10 606	4,16	6,46
Liste d'union des indépendants pour la défense des libertés communales (CNIP)	2 275 374	39 231	15,40	23,89
Rassemblement du peuple français pour la rénovation municipale (RPF)	1 100 092	18 967	7,44	11,55
Liste d'union, d'administration et de progrès social (RF)	405 432	6 990	2,74	4,26
Total*		160 675	63,06	97,85

* Les totaux inférieurs au nombre de votants (pour les moyennes par liste) et à 100 (pour les scores en %) s'expliquent par la possibilité de panachage, les candidats rayés n'étant pas toujours remplacés par un autre nom.

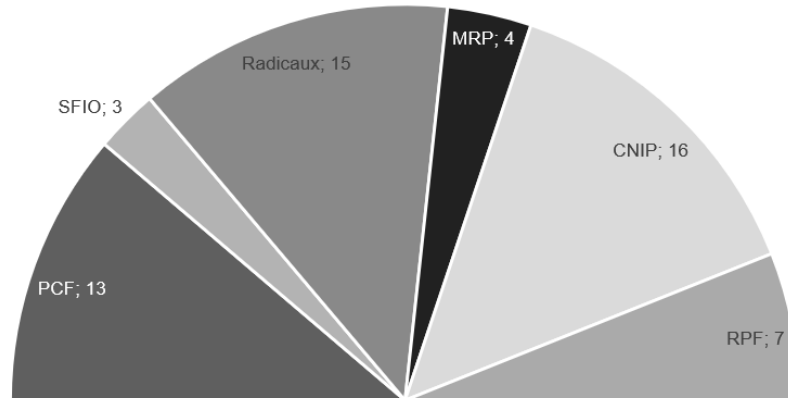
Cette stratégie se solde par un échec cuisant aux élections municipales du 26 avril 1953⁸⁰. Comme on le constate sur la fig. 6a, Jacques Soustelle arrive loin derrière Édouard Herriot et Pierre Montel, qui emportent chacun 26,4 % des suffrages, et le communiste Jean Cagne⁸¹. Lors de la première séance du conseil municipal de la mandature, le 7 mai 1953, le RPF confirme sa rupture avec les modérés, ses sept conseillers étant les seuls à s'opposer à la réélection d'Édouard Herriot, élu maire par 35 voix radicales, MRP et modérées, tandis que socialistes et communistes s'abstiennent, assistant en spectateurs impuissants au basculement au centre de la majorité municipale⁸². Les postes d'adjoints se répartissent entre radicaux et modérés. Pierre Montel, premier adjoint, réussit avec une liste modérée là où la liste de large union des droites d'André Lassagne avait échoué en 1947.

⁸⁰ La campagne est étudiée en détail dans notre mémoire de master 1 : Yann Sambuis, *Lyon, Herriot, les droites. 1953-1956*, mémoire de master 1 sous la direction de Bruno Benoit, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2010, 132 p.

⁸¹ Les scores donnés ici sont ceux des têtes de listes, donnés dans le *Bulletin municipal officiel* de la ville de Lyon (ADR, 3044W1).

⁸² Archives municipales de Lyon, Délibération du conseil municipal du 7 mai 1953.

Fig. 7 : Élections municipales du 26 avril 1953 à Lyon, répartition des sièges au conseil municipal



En 1953, les droites lyonnaises semblent donc avoir retrouvé leur lustre d'avant-guerre. Occupant une position incontournable à la mairie, elles possèdent en la personne de Pierre Montel un leader plusieurs fois ministre, et elles sont de retour à la tête du conseil général avec Laurent Bonnevey, même si c'est en grande partie grâce au vote rural.

Pour cela, elles ont dû naviguer entre plusieurs écueils. D'une part, le résistancialisme de la Libération a nécessité l'émergence d'hommes neufs dont le prestige n'était pas entaché par l'épisode vichyssois. À ce titre, Pierre Montel peut être considéré comme un homme providentiel, tant son passé de résistant et le sacrifice consenti font de lui une figure à part au sein des droites modérées issues de la Troisième République. D'autre part, les modérés de tous bords ont dû composer avec un contexte politique renouvelé, et notamment avec l'émergence du MRP puis surtout du mouvement gaulliste qui rebat les cartes à droite dans la décennie qui suit la guerre, le RPF occupant dans ses premières années une forte position qui force des modérés affaiblis à choisir entre l'alliance au centre au sein du RGR – c'est le choix de la vieille Alliance démocratique et de la Réconciliation française – et la participation aux listes RPF – choix à Lyon des modérés du PRL puis du CNIP.

Ce n'est que dans un second temps, une fois que ces alliances lui ont permis de se renforcer, notamment grâce aux succès des élections municipales de 1947 et des élections législatives de 1951, que la droite modérée reprend son indépendance. L'expérience Pinay incarne à elle seule ce renouveau des modérés, de nouveau à même de gouverner, avec l'appui notamment du centre gauche mais contre des gaullistes en déclin. À Lyon, cela se traduit par un renversement d'alliance, les modérés des différents partis rompant l'alliance qui les unissait au RPF depuis 1947 – pour les indépendants – ou 1949 – pour la RF et l'AD – et concluant un pacte de non-agression avec Herriot à l'approche des élections municipales 1953, pacte qui se transforme en accord de gestion municipale avec partage des postes d'adjoints une fois le maire réélu. Le dernier facteur déterminant avec lequel doivent composer les droites lyonnaises est en effet le poids écrasant du vieux leader radical qui déforme l'espace politique de la capitale des Gaules en occupant une position centrale qui empêche toute majorité de se constituer sans lui à l'échelle locale. C'est ainsi le prestige d'Herriot qui empêche Lyon de succomber au raz-de-marée gaulliste de 1947, et ce sont ses décisions qui contraignent et influencent les choix stratégiques de la droite modérée. Tandis que le

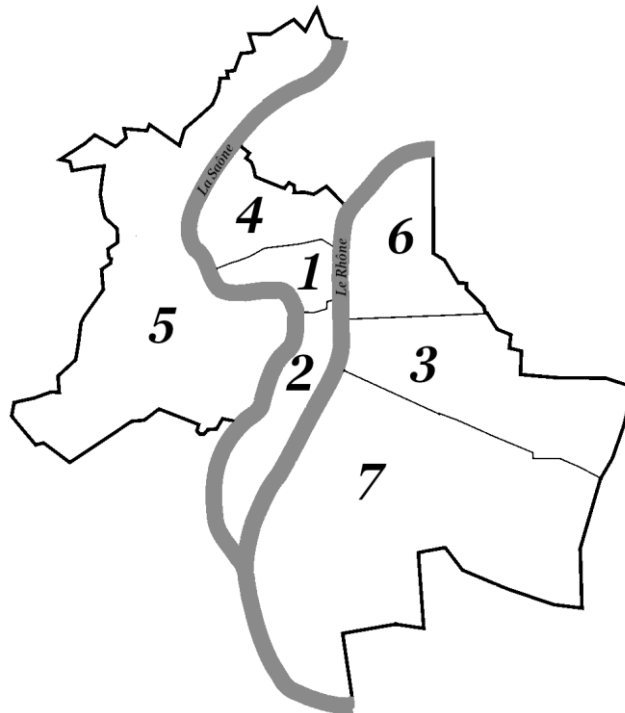
RPF paie localement son choix de mener une impossible politique d'attaque frontale contre le vieux maire en s'affaiblissant peu à peu, les modérés choisissent au contraire de s'allier avec lui.

C'est ainsi le rejet d'une alliance à droite par le maire de Lyon à la Libération qui pousse le PRL dans les bras du RPF en 1947, ce dernier étant bientôt suivi par l'AD et la RF lorsque, deux ans plus tard, Édouard Herriot décide de passer outre la stratégie nationale de son parti en rompant le RGR pour former des listes radicales homogènes. De même, la rupture entre RPF et modérés de 1951 coïncide avec la décision d'Herriot d'accepter une alliance *a minima* avec les indépendants sous la forme d'un apparentement allant de la SFIO aux indépendants, de peur qu'un apparentement RPF-modérés ne prive son parti de sièges. Enfin, c'est l'accueil chaleureux réservé à Antoine Pinay en 1952 qui ouvre la porte à ce que Bruno Benoit nomme la « coalescence des centres⁸³ » lors des élections municipales de 1953.

⁸³ Bruno Benoit, *L'Identité politique de Lyon*, *op. cit.* et Yann Sambuis, *Lyon, Herriot, Les droites (1953-1957)*, *op. cit.*

Annexes :

Annexe 1 : Carte des 7 arrondissements de Lyon entre 1919 et 1959



Carte réalisée par Yann Sambuis d'après le document suivant : "Arrondissements de Lyon": bayoderivative work: HenrikKbh, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Common.

Annexe 2 : résultats électoraux

Sauf indication contraire, les résultats sont tirés du journal *Le Progrès* du lendemain du scrutin. Les résultats sont donnés dans l'ordre de la source.

Élections à l'Assemblée constituante du 21 octobre 1945

Présentation des listes

Nom de la liste	Tête de liste	Affiliation partisane
Liste du Mouvement Républicain Populaire* (MRP)	Maurice GUERIN	MRP
Liste communiste* (PCF)	Julien AIROLDI	PCF
Liste radicale-socialiste* (RS)	Édouard HERRIOT	PRRS
Liste socialiste SFIO*	André PHILIP	SFIO
Liste d'Union des comités républicains (UCR)	Pierre BURGEOT	FR
Union Républicaine de la Résistance (URR)	Alban VISTEL	URR
Liste républicaine, socialiste et résistante de la Résistance active (RA)	Gaston JAUBERT, dit Colonel JONAGE	Résistant
Liste du Parti Socialiste démocratique (PSD)	DEVAUX	PSD (Paul Faure)
Liste Liberté	THOMAS	Mouvement Liberté (Teitgen)

* Noms de liste indiqué dans *Le Progrès* pouvant différer du nom réel.

Résultats

Arrondissement	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	Total	Score en % des suffrages exprimés	Score en % des inscrits
Inscrits	30 172	30 233	47 825	20 389	32 073	41 382	51 964	254 038		
Abstentions	6 955	5 920	8 266	3 465	6 838	8 418	9 886	49 748		
Votants	23 217	24 313	39 559	16 924	25 235	32 964	42 078	204 290		
Blanc/nul	582	526	927	364	624	840	1 026	4 889		
Exprimés	22 635	23 787	38 632	16 560	24 611	32 124	41 052	199 401		
MRP	6 292	7 423	8 333	4 355	6 723	9 355	8 128	50 609	25,38	19,92
PCF	4 553	3 672	10 290	3 969	6 968	5 828	14 411	49 691	24,92	19,56
RS	3 827	2 058	5 168	1 907	1 768	3 631	4 371	22 730	11,40	8,95
SFIO	2 737	3 858	8 076	3 096	5 026	5 099	7 918	35 810	17,96	14,10
UCR (FR)	2 236	4 724	3 258	1 718	2 300	5 614	2 477	22 327	11,20	8,79
URR	1 059	802	1 795	858	909	1 320	1 926	8 669	4,35	3,41
RA	413	541	854	278	402	418	703	3 609	1,81	1,42
PSD	291	243	381	186	227	351	509	2 188	1,10	0,86
Liberté	227	446	458	193	288	458	609	2 679	1,34	1,05
Vérification total	21 635	23 767	38 613	16 560	24 611	32 074	41 052	198 312	99,45	78,06

Les cases grisées indiquent des sommes différentes du nombre de suffrages exprimés indiqué dans les résultats.

Élus

Nom	Prénom	Liste	Parti ou nuance politique	Nombre de voix
PHILIP	André	Socialiste	SFIO	35810
AIROLDI	Julien	Communiste	PCF	49691
HUGONNIER	Auguste	Communiste	PCF	49691
METY	Mathilde	Communiste	PCF	49691
GUERIN	Maurice	MRP	MRP	50609
CHARPIN	Joannès	MRP	MRP	50609
HERRIOT	Édouard	Radicale-socialiste	PRRS	22730
BURGEOT	Pierre	UCR	FR	22327

Élections à l'Assemblée constituante du 2 juin 1946

Présentation des listes

Nom de la liste	Tête de liste	Affiliation partisane
Liste du Mouvement républicain populaire*	Maurice GUERIN	MRP
Liste Communiste*	Julien AIROLDI	PCF
Liste de Rassemblement des Gauches Républicaines	Édouard HERRIOT	PRRS
Liste Socialiste SFIO*	André PHILIP	SFIO
Liste Montel*	Pierre MONTEL	PRL
Dissidence 40	Bernard LATASTE	Gaulliste
Liste communiste internationaliste	Marc PAILLET	PCI (trotskiste)

* Nom de liste indiqué dans *Le Progrès* pouvant différer du nom réel.

Résultats

Liste	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	Total	Score en % des suffrages exprimés	Score en % des inscrits
Inscrits	30 131	30 967	49 121	20 507	32 918	42 771	52 125	258 540		100,00
Abstentions	6 995	5 976	9 592	3 575	7 200	9 047	9 590	51 975		20,10
Votants	23 136	24 991	39 529	16 932	25 718	33 724	42 535	206 565		79,90
Blanc/nul	302	250	440	295	385	454	599	2 725		1,05
Exprimés	22 834	24 741	39 089	16 637	25 333	33 270	41 936	203 840		78,84
SFIO	2 718	2 818	6 236	2 463	4 117	3 864	6 713	28 929	14,19	11,19
PCF	3 782	3 212	9 425	3 105	5 905	5 218	12 718	43 365	21,27	16,77
RGR	7 461	5 870	10 891	4 541	4 555	8 759	10 041	52 118	25,57	20,16
MRP	4 692	5 815	7 032	3 718	6 311	7 281	7 349	42 198	20,70	16,32
PRL	3 077	5 912	3 876	1 835	3 018	6 720	3 149	27 587	13,53	10,67
Dissidence 40	783	772	1 105	586	920	952	1 220	6 338	3,11	2,45
Communistes Int.	321	310	524	189	507	476	746	3 073	1,51	1,19
Vérification total	22 834	24 709	39 089	16 437	25 333	33 270	41 936	203 608	99,89	78,75

Les cases grisées indiquent des sommes différentes du nombre de suffrages exprimés indiqué dans les résultats.

Élus

Nom	Prénom	Liste	Parti ou nuance politique	Nombre de voix (total 1 ^{ère} circonscription)
PHILIP	André	Socialiste	SFIO	40 868
AIROLDI	Julien	Communiste	PCF	66 758
METY	Mathilde	Communiste	PCF	66 758
GUERIN	Maurice	MRP	MRP	55 235
CHARPIN	Joannès	MRP	MRP	55 235
HERRIOT	Édouard	RGR	PRRS	66 786
JULIEN	Jules	RGR	PRRS	66 786
MONTEL	Pierre	PRL	PRL	34 668

Élections législatives du 10 novembre 1946

Présentation des listes

Nom de la liste	Tête de liste	Affiliation partisane
Liste du Mouvement Républicain Populaire*	Maurice GUERIN	MRP
Liste Communiste*	Julien AIROLDI	PCF
Liste de Rassemblement des Gauches Républicaines	Édouard HERRIOT	PRRS
Liste Socialiste SFIO*	André PHILIP	SFIO
Liste PRL*	Pierre MONTEL	PRL
Liste communiste internationaliste	Marc PAILLET	PCI (trotskiste)

* Nom de listes indiqué dans *Le Progrès* pouvant différer du nom réel.

Résultats

Liste	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	Total	Score en % des suffrages exprimés	Score en % des inscrits
Inscrits	30 958	31 888	51 046	21 129	33 968	43 753	53 943	266 685		100,00
Abstentions	8 121	7 245	12 120	4 601	8 702	10 788	11 877	63 454		23,79
Votants	22 837	24 643	38 926	16 528	25 266	32 965	42 066	203 231		76,21
Blanc/nul	338	255	445	284	313	405	111	2 151	1,07	0,81
Exprimés	22 499	24 388	38 481	16 244	24 953	32 560	41 955	201 080	100,00	75,40
RGR	8 246	7 019	12 139	4 737	2 775	9 661	11 092	55 669	27,69	20,87
SFIO	1 711	1 878	4 154	1 668	5 201	2 532	4 494	21 638	10,76	8,11
PCF	4 251	3 735	10 758	3 756	6 866	6 051	14 356	49 773	24,75	18,66
MRP	5 441	6 692	7 642	4 435	7 370	8 885	8 836	49 301	24,52	18,49
PRL	2 609	4 886	3 457	1 452	2 460	5 148	2 671	22 683	11,28	8,51
Communistes Int.	241	178	331	187	281	283	506	2 007	1,00	0,75
Vérification total	22 499	24 388	38 481	16 235	24 953	32 560	41 955	201 071	100,00	75,40

Les cases grisées indiquent des sommes différentes du nombre de suffrages exprimés indiqué dans les résultats.

Élus

Nom	Prénom	Liste	Parti ou nuance politique	Nombre de voix
PHILIP	André	Socialiste	SFIO	19 212
AIROLDI	Julien	Communiste	PCF	49 772
METY	Mathilde	Communiste	PCF	49 772
GUERIN	Maurice	MRP	MRP	48 811
CHARPIN	Joannès	MRP	MRP	48 811
HERRIOT	Édouard	RGR	PRRS	58 095
JULIEN	Jules	RGR	PRRS	58 095
MONTEL	Pierre	PRL	PRL	22 983

Ces chiffres, donnés dans *Le Progrès*, diffèrent de la somme des résultats donnés dans le même journal pour une raison inconnue.

Élections municipales du 19 octobre 1947

Présentation des listes

Nom de la liste	Tête de liste	Affiliation partisane
Liste du Mouvement républicain populaire	Joseph VOYANT	MRP
Liste du Parti radical et radical-socialiste (RS)	Édouard HERRIOT	PRRS
Liste socialiste SFIO (SFIO)	Jean FOUSSERET	SFIO
Liste du Rassemblement du Peuple français	André LASSAGNE	RPF, PRL, PRSRF
Liste d'Union républicaine de la Résistance (URR)	Julien AIROLDI	PCF

Résultats

Arrondissement	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	Moyenne par liste	Score en % des inscrits	Score en % des suffrages exprimés
Inscrits								258 563		
Abstentions								85 060		
Votants								173 503		
Blanc/nul								2 947		
Exprimés								170 556		
RPF	7 428	10 187	10 341	4 775	7 003	12 730	9 566	62 030	23,99	36,37
MRP	1 812	2 049	2 499	1 480	2 987	2 351	3 021	16 199	6,27	9,50
Radicaux	6 295	5 000	9 436	3 897	4 376	7 300	9 037	45 341	17,54	26,58
SFIO	680	844	1 690	690	1 669	1 045	1 970	8 588	3,32	5,04
URR	3 040	2 671	7 863	2 647	5 287	4 371	10 911	36 790	14,23	21,57

Élections législatives du 17 juin 1951

Présentation des listes

Nom de la liste	Tête de liste	Affiliation partisane
Liste du Mouvement Républicain Populaire*	Maurice GUERIN	MRP
Liste Communiste*	Jean CAGNE	PCF
Liste Radicale-Socialiste	Édouard HERRIOT	PRRS
Liste Socialiste SFIO*	André PHILIP	SFIO
Liste Indépendante	Pierre MONTEL	CNIP
Liste de Rassemblement des groupes républicains	Léon CHAMBARETAUD	Affiliée RGR sans investiture (dissidents exclus du PRRS)
Liste de Rassemblement du Peuple Français	Jacques SOUSTELLE	RPF

* Nom de liste indiqué dans *Le Progrès* pouvant différer du nom réel.

Résultats

Source : *Le Progrès*, 19 juin 1951 (circonscription), *Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon*, 1^{er} juillet 1951 (commune de Lyon)

Liste	Lyon, total des voix	Lyon, score en % des suffrages exprimés	Lyon, score en % des inscrits	Circonscription, total des voix	Circonscription, score en % des exprimés	Circonscription, score en % des inscrits
Inscrits	253 212		100,00	347 110		100,00
Abstentions	62 990		24,88	85 132		24,53
Votants	190 222		75,12	261 978		75,47
Blanc/nul	4 311		1,70	6 167	2,41	1,78
Exprimés	185 911	100,00	73,42	255 811	100,00	73,70
RPF	41 904	22,54	16,55	55 051	21,52	15,86
UIPRN (Indépendants)	32 560	17,51	12,86	40 762	15,93	11,74
MRP	14 776	7,95	5,84	19 558	7,65	5,63
SFIO	10 011	5,38	3,95	14 846	5,80	4,28
RGRIF (dissidents RGR)	5 866	3,16	2,32	8 687		2,50
Rad.-Soc.	38 159	20,53	15,07	50 169	19,61	14,45
URRA (PCF)	41 081	22,10	16,22	64 721	25,30	18,65

Élus

Nom	Prénom	Liste	Parti ou nuance politique
CAGNE	Jean	Communiste	PCF
COT	Pierre	Communiste	PCF
HERRIOT	Édouard	RGR	PRRS
JULIEN	Jules	RGR	PRRS
MONTEL	Pierre	Indépendants et paysans	CNIP
JAROSSON	Guy	Indépendants et paysans	CNIP
SOUSTELLE	Jacques	RPF	RPF
CHARRET, dit THOMASI	Édouard	RPF	RPF

Élections municipales du 26 avril 1953

Source : *Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon*, 19 mai 1953

Présentation des listes

Nom de la liste	Tête de liste	Affiliation partisane
Liste du Mouvement républicain populaire d'action communale et familiale (MRPACF)	Joseph VOYANT	MRP
Liste du Parti radical et radical-socialiste et UDSR (PRRS-UDSR)	Édouard HERRIOT	Parti radical et UDSR
Liste indépendante d'action républicaine et de défense des intérêts municipaux (IARDIM)	Léon CHAMBARETAUD	RGR (exclus du parti radical)
Liste socialiste SFIO (SFIO)	Jean FOUSSERET	SFIO
Liste d'union des indépendants pour la défense des libertés communales (UIDLC)	Pierre MONTEL	CNIP
Rassemblement du peuple français pour la rénovation municipale (RPFMR)	Jacques SOUSTELLE	RPF
Liste d'Union ouvrière et démocratique (UOD)	Jean CAGNE	PCF
Liste d'union, d'administration et de progrès social (UAPS)	Joseph NICOL	Réconciliation française

Résultats

a. Scores moyens par liste				
	Total	Moyenne par liste	% des inscrits	% des exprimés
Inscrits		254 810	100,00	
Votants (émargement)		167 296	65,66	
Votants (enveloppes dans l'urne)		167 485	65,73	
Abstentions		87 325	34,27	
Blanc/nul		3 277	1,29	2,00
Exprimés		164 208	64,44	100,00
MRPACF	615 140	10 606	4,16	6,46
PRRS-UDSR	2 213 397	38 162	14,98	23,24
IARDIM	232 440	4 008	1,57	2,44
SFIO	565 184	9 745	3,82	5,93
UIDLC	2 275 374	39 231	15,40	23,89
RPFMR	1 100 092	18 967	7,44	11,55
UOD	1 912 077	32 967	12,94	20,08
UAPS	405 432	6 990	2,74	4,26
Total*		160 675	63,06	97,85

* Les totaux inférieurs au nombre de votants (pour les moyennes par liste) et à 100 (pour les scores en %) s'expliquent par la possibilité de panachage, les candidats rayés n'étant pas toujours remplacés par un autre nom.

a. Scores des candidats têtes de listes			
	Nombre	% des inscrits	% des exprimés
Inscrits	254 810	100,00	
Votants (émargement)	167 296	65,66	
Votants (enveloppes dans l'urne)	167 485	65,73	
Abstentions	87 325	34,27	

Yann Sambuis, « Le relèvement des modérés lyonnais : un exemple de la reconstruction des droites après Vichy (1945-1953) », *Histoire@Politique*, n° 43, janvier-avril 2021 [en ligne : www.histoire-politique.fr]

Blanc/nul	3 277	1,29	2,00
Exprimés	164 208	64,44	100,00
Joseph VOYANT	12 001	4,71	7,31
Édouard HERRIOT	43 282	16,99	26,36
Léon CHAMBARETAUD	5 361	2,10	3,26
Jean FOUSSERET	11 466	4,50	6,98
Pierre MONTEL	43 275	16,98	26,35
Jacques SOUSTELLE	23 519	9,23	14,32
Jean CAGNE	33 312	13,07	20,29
Joseph NICOL	10 364	4,07	6,31
Total*	182 580	71,65	111,19
* Les totaux supérieurs au nombre de votants (pour les nombres de voix) et à 100 (pour les scores en %) s'expliquent par la possibilité de panachage, les candidats têtes de listes étant souvent ajoutés sur d'autres listes.			